

Juillet 2009

L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de six ans

En bref

L'objectif de cette fiche est de donner une vision chiffrée du nombre d'établissements collectifs d'accueil de jeunes enfants (les structures mono-accueil et multi-accueil) et de montrer la place particulière qu'occupe les associations.

Les résultats présentés dans cette étude sont issus de l'enquête annuelle de la DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la Santé) auprès des services de Protection maternelle et infantile des départements qui, dans le cadre de leurs missions, exercent un rôle d'agrément, de surveillance et de contrôle des assistantes maternelles et des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. Ces structures se caractérisent par une diversité d'établissements et une pluralité de modes d'accueil.

Auteur

Romain Guerry, Conseiller technique Uniopss, Economie des politiques sociales et de l'emploi, assisté de Claire Ciora, stagiaire
Coordination : Karine Metayer, Conseillère technique Uniopss, pôle enfance, jeunesse, familles

Plan

I. Définitions

II. Le multi accueil : un mode de garde en développement

1. Le nombre d'établissements d'accueil collectif
2. Le nombre de places d'accueil collectif

III. Les associations : acteurs essentiels dans la gestion des établissements d'accueil de la petite enfance

IV : L'accueil collectif : une offre en retard dans les DOM

Annexes : tableaux statistiques

- Tableau 1 : Nombre d'établissements d'accueil collectif et de services d'accueil familial pour enfants de moins de 6 ans
- Tableau 2 : Nombre de places d'accueil collectif et en accueil familial pour enfants de moins de 6 ans
- Tableau 3 : Répartition des établissements d'accueil collectif et des crèches familiales selon l'organisme gestionnaire au 31 décembre 2006 – France
- Tableau 4 : Répartition des établissements d'accueil collectif et des services d'accueil familial pour enfants de moins de 6 ans selon leur taille au 31 décembre 2007
- Tableau 5 : Nombre d'établissements d'accueil collectif et de services d'accueil familial pour enfants de moins de 6 ans

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés à but non lucratif sanitaires et sociaux) est le Centre national d'animation et de ressources (Cnar) Action sociale, médico-sociale et santé au sein du Dispositif local d'accompagnement (DLA), dispositif national d'appui aux activités et services d'utilité sociale.

Plus d'informations sur ce dispositif : <http://www.avise.org>

Dans le cadre de cette mission, l'Uniopss propose des « fiches pratiques » pour outiller les associations et les accompagner dans leur démarche de pérennisation de leurs activités d'utilité sociale afin de consolider et développer les emplois. Elles sont notamment accessibles aux adhérents de l'Uniopss et des Uriopss identifiés, sur les sites Internet du réseau Uniopss-Uriopss.

Plus d'information sur l'Uniopss : <http://www.uniopss.asso.fr>

Ces fiches sont la propriété de l'Uniopss. Elles ne peuvent être reproduites sans son consentement écrit.

L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de six ans

I- Définitions¹

Les crèches collectives regroupent différentes catégories d'établissements qui ont en commun d'être spécialement conçus et aménagés pour recevoir dans la journée, et de façon régulière, des enfants de moins de 3 ans, avec un personnel spécialisé. On distingue :

- *les crèches traditionnelles de quartier* (crèches municipales, associatives ou au but lucratif) : elles représentent la majorité des structures d'accueil collectif ;
- *les crèches de personnel* (ex. : hôpital, crèches interentreprises) : elles sont implantées sur le lieu de travail des parents, adaptent leurs horaires à ceux de l'entreprise ou de l'administration ;
- *les crèches parentales* : elles sont gérées par les parents eux-mêmes qui, regroupés en association de type loi 1901, s'occupent à tour de rôle des enfants de moins de 3 ans, au côté des professionnels habituels.

Les jardins d'enfants accueillent, de façon régulière, des enfants âgés de 3 à 6 ans. Conçus comme une alternative à l'école maternelle, ces établissements doivent assurer le développement des capacités physiques et mentales des enfants par des exercices et des jeux. Ils peuvent éventuellement recevoir des enfants dès l'âge de 2 ans.

La halte-garderie est un accueil collectif occasionnel qui s'adresse à des enfants de moins de six ans. Il est généralement de courte durée. Il est souple et permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil.

L'accueil familial est une formule intermédiaire entre l'accueil collectif et l'accueil individuel. Elle fonctionne à la manière d'un réseau regroupant plusieurs assistants maternels agréés accueillant de manière régulière un à trois enfants de moins de 3 ans à leur domicile. Ces assistants maternels sont encadrés et accompagnés par une équipe de professionnels qualifiés. Ils sont rémunérés par la collectivité territoriale ou l'organisme privé (associations ou entreprises) qui les emploient.

Les structures multi accueil associent dans une même structure différentes formules d'accueil des enfants. Une structure peut par exemple proposer un accueil régulier (crèche collective ou familiale), et occasionnel (halte-garderie), ou encore une ludothèque. Elle vise à permettre une meilleure occupation des places et une certaine souplesse d'adaptation aux besoins des parents.

De nouveaux modes d'accueil ont vu le jour, afin de développer une offre d'accueil insuffisante de la petite enfance:

La micro crèche² regroupe dans un même local 3 professionnels pouvant accueillir au maximum 9 enfants de moins de 6 ans.

Le regroupement assistantes maternelles³ consiste à permettre à des assistantes maternelles de se regrouper (au maximum 4) hors de leur domicile, au sein d'un même local. Chacune d'entre elle peut être agréée au plus pour 4 enfants de moins de 6 ans.

¹ Guide pratique de l'accueil de la petite enfance, Ministère de la Santé et des Solidarités

² [cf. fiche Un nouveau mode d'accueil collectif des jeunes enfants : les microstructures ou microcrèche](#)

³ [cf. fiche Le regroupement d'assistantes maternelles](#)

L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de six ans

Le jardin d'éveil⁴ est une structure, tout récemment proposée, intermédiaire entre la famille, l'établissement d'accueil du jeune enfant ou l'assistante maternelle et l'école maternelle. Il doit favoriser le développement de l'enfant dans tous ses aspects et faciliter son intégration à l'école maternelle. La création de place en jardin d'éveil sera expérimentée de 2009 à 2012.

II- Le multi accueil : un mode de garde en développement

1. Le nombre d'établissements d'accueil collectif

Fin 2007, la France métropolitaine compte près de 9 129 établissements d'accueil collectif qui comprend à la fois les structures :

- mono-accueil (crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants)
- multi-accueil

Chaque année, depuis 2003, son nombre croit en moyenne de 2%.

Cette croissance d'ensemble masque en réalité des évolutions divergentes. L'offre des structures collectives mono-accueil est en constante diminution. Depuis 2003, ces structures diminuent de 6% par an en moyenne. Les crèches, les haltes garderies et les jardins d'enfants diminuent régulièrement, respectivement de 5%, 8%, 2% par an en moyenne.

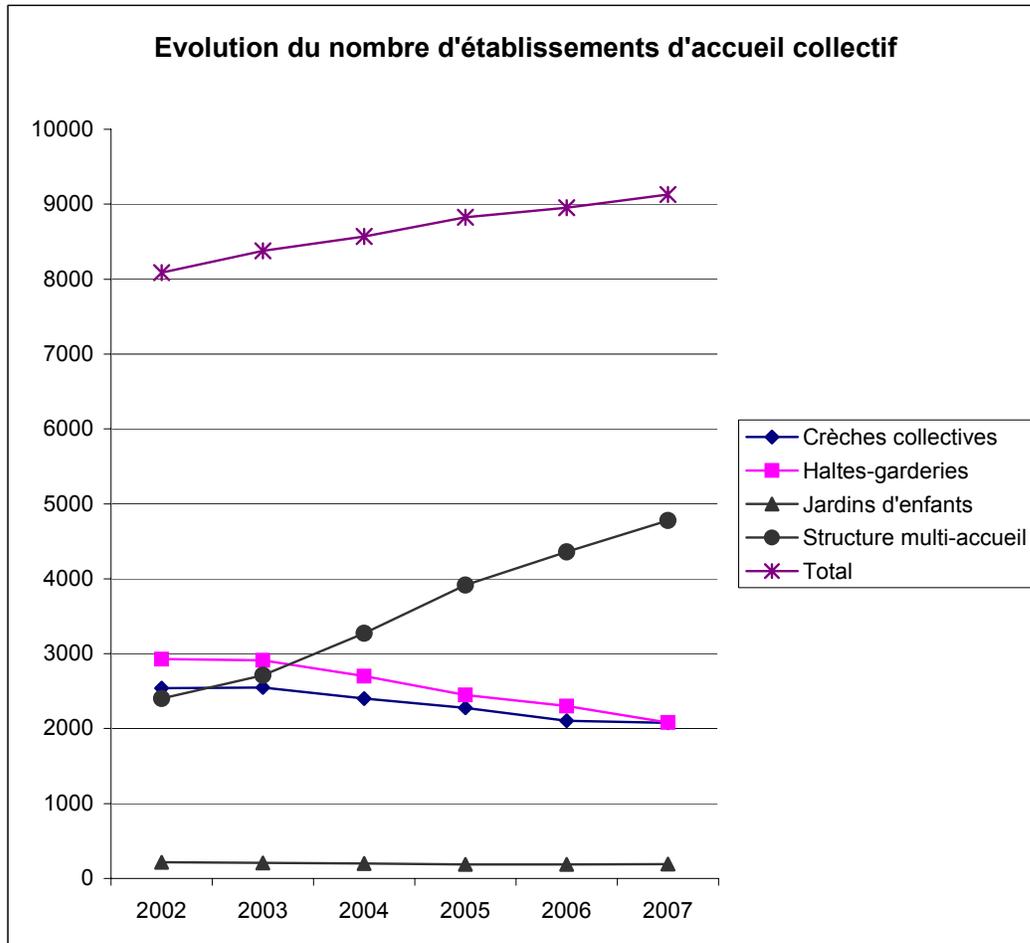
Dans le même temps, les structures multi-accueil connaissent quant à elles un développement soutenu, elles représentent plus de la moitié des capacités d'accueil collectif. Elles enregistrent une augmentation de 15% par an en moyenne. A partir de 2007, les structures multi-accueil représentent ainsi la majorité des structures d'accueil collectifs devant le mono-accueil. Ainsi, les structures multi-accueil compense la baisse du nombre des établissements mono-accueil.

En fait, une grande partie de la réduction du nombre d'établissements mono accueil résulte de leur transformation en établissements multi accueil. Ceci est lié à la mise en place de prestation de service unique (PSU), généralisée au 1^{er} janvier 2005. Elle permet un financement horaire des places, ce qui a pu conduire les établissements à proposer plusieurs types d'accueil (régulier et occasionnel) pour répondre aux besoins des familles, et par conséquent à devenir des établissements multi accueil.

Un autre fait marquant est à observer. Dans l'ensemble des structures d'accueil collectif, la gestion parentale n'a cessé de décroître. Les haltes garderies, les crèches collectives parentales et les structures multi-accueil à gestion parentale ont diminué respectivement en moyenne chaque année de 5%, 16% et 7% (voir tableau 1 en annexe).

⁴ Cf : l'appel à candidature de la Cnaf : expérimentation de création de 8 000 places de jardins d'éveil

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**



Champ : France métropolitaine
Source : enquêtes PMI, Drees

2. Le nombre de places d'accueil collectif

Fin 2007, la France métropolitaine compte près de 270 004 places en accueil collectif.

La capacité d'accueil des structures mono-accueil tend à se réduire : le nombre de places proposées par ces structures a diminué de 3% par an en moyenne. Sur les 134 000 places offertes par ces établissements, 68% sont des places de crèches, 27% de haltes garderies et 5% de jardins d'enfants.

Pour la première fois en 2007, l'offre des structures multi-accueil dépasse celle des établissements mono-accueil (136 000 places contre 134 000), avec une hausse de 16% en moyenne par an depuis 2003 (voir tableau 2 en annexe).

En terme de capacité d'accueil, les établissements multi accueil sont plutôt de taille moyenne : 46% offrent moins de 20 places et seulement 17%, plus de 40 places. A comparer avec les crèches traditionnelles de quartier qui pour le ¼ d'entre elles offrent plus de 60 places.

L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de six ans

A l'opposé, les établissements à gestion parentale (crèche collectives, haltes garderies et multi-accueil) ont tendance à être de plus petite taille. Ils offrent généralement moins de 20 places : 96% pour les crèches collectives, 99% des haltes garderies et 89% des multi accueil (voir tableau 4 en annexe)

Comme pour le nombre d'établissement, le dynamisme de l'offre multi-accueil permet à l'ensemble de l'offre d'accueil collectif d'évoluer à la hausse sur la période 2003- 2007, avec un taux de croissance annuel moyen de 2.9%, soit 29 103 places nouvelles (voir tableau 2 en annexe).

Les besoins peuvent être évalués entre 300 000 et 500 000 places au total⁵

Un tiers des femmes qui se sont arrêtées de travailler à la naissance de leur enfant évoquent des raisons liées aux modes de garde. On estime que pour 17% des enfants, un problème de garde existe, soit que l'offre est insuffisante, soit qu'elle n'est pas adaptée. Par addition aux 48 places pour 100 enfants déjà gardés, l'objectif théorique serait donc de 65 places d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans. Le besoin semble cependant plus prégnant quand l'enfant atteint sa deuxième année.

Compte tenu de ces éléments, il paraît raisonnable de proposer la fixation d'un taux d'objectif de 60 places pour 100 enfants de moins de trois ans, avec un taux plus élevé de 65% pour les enfants à partir de deux ans. A situation inchangée de scolarité, cela représente un besoin de places d'environ 322 000 à comparer aux 270 000 existantes (hors accueil familial, voir tableau 2 en annexe). Cette approche est cohérente avec celle de la plupart des experts qui estiment à 400 000 environ le nombre maximal de places d'accueil correspondant à des besoins non couverts. Si les enfants de deux ans n'étaient plus scolarisés à l'école maternelle, ce chiffre avoisinerait les 500 000.

III- Les associations : acteurs essentiels dans la gestion des établissements d'accueil de la petite enfance

Les établissements d'accueil collectif et les crèches familiales sont gérés par une diversité d'opérateur. Parmi eux, les communes et les associations sont les deux principaux gestionnaires d'établissements.

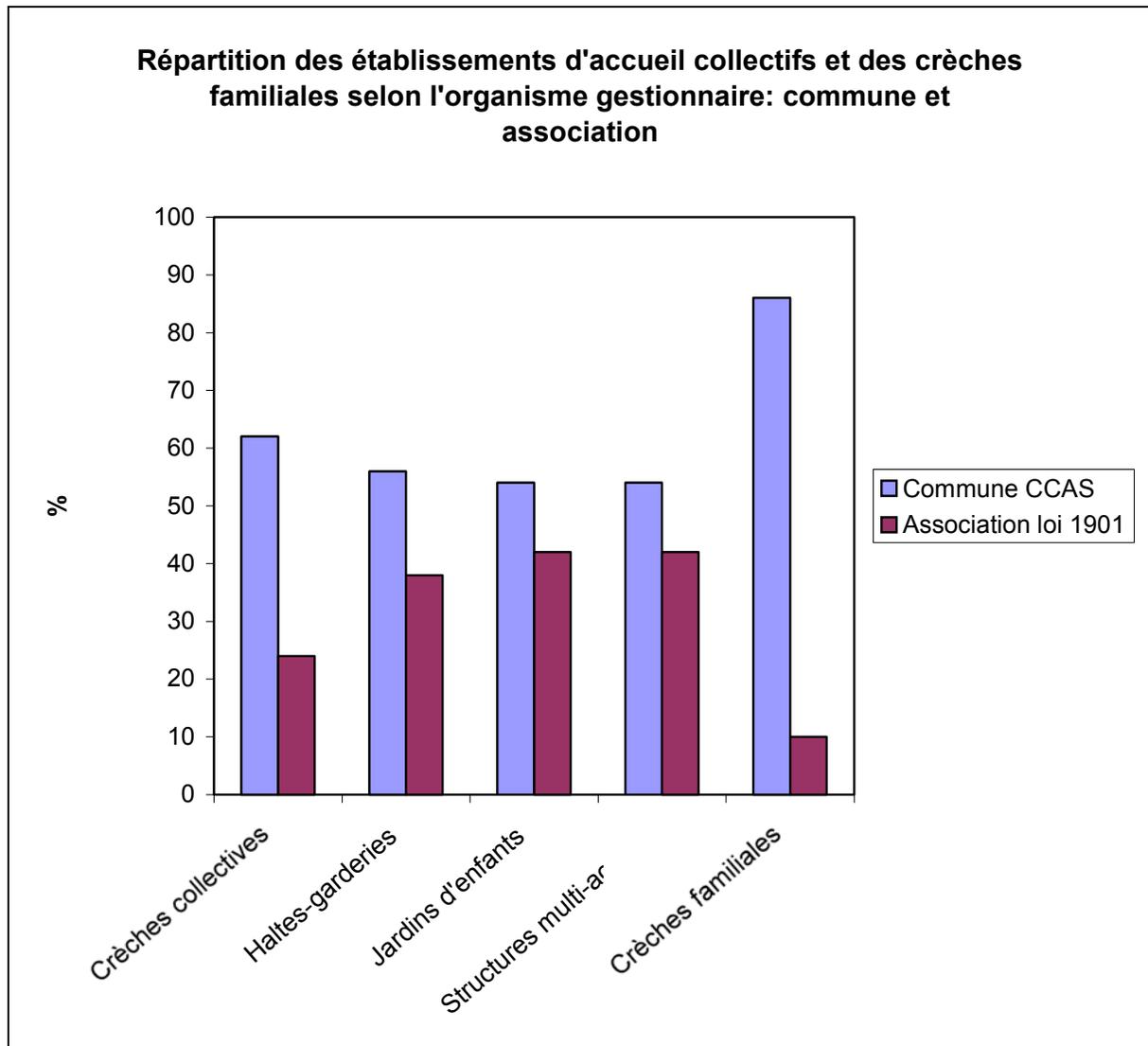
En 2006, 74% des crèches de quartier sont gérées par des communes et 18% par des associations. Les communes sont aussi, à plus de 86% responsables de la gestion des services d'accueil familial. Concernant les haltes-garderies traditionnelles, 60% sont gérées par des communes et 35% par des associations. De même, 60% des établissements multi-accueil traditionnels relèvent des communes et 40% des associations. En revanche, les structures parentales adoptent dans leur quasi-totalité un mode de gestion associatif.

Un autre acteur important est présent dans l'offre d'accueil : les établissements publics (hôpitaux, les universités,...). Ils gèrent ainsi 70% des crèches collectives de personnel.

Les autres acteurs présents, mais de manière moins importante sont les départements, les CAF, le privé à but commercial, les mutuelles et les comités d'entreprise (voir tableau 3 en annexe).

⁵ Rapport au Premier ministre : Le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance, Michèle Tabarot

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**



Champ : France métropolitaine

Source : enquêtes PMI, Drees

IV- L'accueil collectif : une offre en retard dans les DOM⁶

En 2006, les DOM comptaient 268 établissements d'accueil collectifs et de services d'accueils familiales (crèches familiales). Contrairement à la France métropolitaine, l'offre est moins diversifiée. Les structures à gestion parentales n'existent quasiment pas dans les DOM

Les crèches collectives de quartier et les jardins d'enfants représentent l'essentiel de l'offre d'accueil, soit respectivement 58% et 26%. (58%).

⁶ Départements d'outre mer

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**

ANNEXES : Tableaux statistiques

TABLEAU 1 :

**Nombre d'établissements d'accueil collectif et de services d'accueil familial pour
 enfants de moins de 6 ans**

TYPE DE STRUCTURE	Nombre d'établissements (France Métropolitaine)						Taux de croissance (%)	Taux de croissance annuel moyen (%)
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2006-2007	2003-2007
Structures mono-accueil	5685	5666	5298	4913	4595	4350	-5,33%	-6,4
Crèches collectives	2539	2548	2401	2277	2105	2077	-1,33%	-5
Traditionnelles de quartier	2078	2114	1989	1885	1719	1731	0,70%	-4,9
Traditionnelles de personnel	220	209	217	206	204	164	-19,61%	-5,9
Parentale	241	225	195	186	182	182	0,00%	-5,2
Haltes garderies	2929	2911	2699	2449	2303	2083	-9,55%	-8
Traditionnelles	2715	2711	2555	2315	2190	1982	-9,50%	-7,5
Parentale	214	200	144	134	113	101	-10,62%	-15,7
Jardins d'enfants	217	207	198	187	187	190	1,60%	-2,1
Structures multi-accueil	2400	2712	3273	3915	4360	4779	9,61%	15,2
Traditionnel	1765	2103	2716	3363	3811	4123	8,19%	18,3
A gestion parentale	430	411	349	329	311	306	-1,61%	-7,1
Collectif/familial	205	198	208	223	238	290	21,85%	10
Total Accueil collectif	8085	8378	8571	8827	8955	9129	1,94%	2,2
Services d'accueil familial (hors structures collectives familiales)	921	914	875	848	842	799	-5,11%	-3,3
Total Etablissement	9006	9292	9446	9676	9797	9928	1,3	1,7

Champ : France métropolitaine
Source : enquêtes PMI, Drees

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**

TABLEAU 2 :

Nombre de places d'accueil collectif et en accueil familial pour enfants de moins de 6 ans

Type de places par structure	Nombre de places					Taux de croissance (%)	Taux de croissance annuel moyen (%)
	2003	2004	2005	2006	2007	2006-2007	2003/2007
STRUCTURES MONO-ACCUEIL	166466	157751	147758	139345	134055	-3,8%	-5,3
CRECHES COLLECTIVES	107542	103752	98648	92950	90902	-2,2%	-4,1
Traditionnelles de quartier	92555	88520	84152	79041	79165	0,2%	-3,8
Traditionnelles de personnel	11598	12300	11708	11189	8987	-19,7%	-6,2
Parentale	3389	2932	2788	2720	2750	1,1%	-5,1
HALTES GARDERIES	50502	45880	41302	38794	35711	-7,9%	-8,3
Traditionnelles	47767	43871	39395	37104	34190	-7,9%	-8
Parentale	2735	2003	1907	1690	1521	-10,0%	-13,6
JARDINS D'ENFANTS	8422	8119	7808	7601	7443	-2,1%	-3
STRUCTURES MULTI-ACCUEIL	74435	89362	108964	124776	135949	9,0%	16,3
Traditionnelles de quartier	57910	75288	95427	111452	119139	6,9%	19,8
Traditionnelles de personnel	-	-	-	-	2306	-	-
Parentale	6721	6516	5997	5503	5535	0,6%	-4,7
Collectif/familial	9804	7558	7540	7821	8969	14,7%	-2,2
TOTAL ACCUEIL COLLECTIF	240901	247113	256721	264121	270004	2,2%	2,9
Accueil familial	62192	62449	62153	61346	60514	-1,4%	-0,7
dont places en multi-accueil collectif/familial	nd*	nd*	7872	7303	8542	17,0%	-
dont places en services d'accueil familial	nd*	nd*	54281	54043	51972	-3,8%	-
Total places	303093	309562	318874	325467	330518	1,6%	2,2

*nd : données non disponibles.
Champs : France métropolitaine
Sources : Enquêtes PMI, Drees

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**

TABLEAU 3 :

Répartition des établissements d'accueil collectif et des crèches familiales selon l'organisme gestionnaire au 31 décembre 2006 - France

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORGANISME GESTIONNAIRE	PUBLIC			PRIVÉ				Ensemble (%)
	Commune CCAS EPCI	Département	Autre	Association loi 1901	C.A.F	Privé à but commercial	Autre : mutuelle, comité d'entreprise	
STRUCTURES MONO-ACCUEIL	59	3	4	31	2	0	1	100
Crèches collectives	62	5	6	24	1	1	1	100
Traditionnelles de quartier	74	6	1	18	1	0	0	100
Traditionnelles de personnel	11	7	70	4	0	3	5	100
Parentale	0	0	0	100	0	0	0	100
Haltes garderies	56	0	1	38	4	0	1	100
Traditionnelles	59	0	1	35	4	0	1	100
Parentale	4	1	1	93	1	0	0	100
Jardins d'enfants	54	0	2	42	0	0	2	100
STRUCTURES MULTI-ACCUEIL	54	0	1	42	1	1	1	100
Traditionnel	57	0	1	39	1	1	1	100
Parentale	3	0	0	94	2	0	1	100
Multi-accueil collectif/familial	80	2	1	16	1	0	0	100
Accueil familial	86	0	2	10	1	0	1	100

Champ : France métropolitaine

Source : enquêtes PMI, Drees

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**

TABLEAU 4 :

Répartition des établissements d'accueil collectif et des services d'accueil familial pour enfants de moins de 6 ans selon leur taille au 31 décembre 2007

TYPE DE STRUCTURES	Nombre d'établissements (en %)				
	moins de 20 places	21 à 40 places	41 à 60 places	plus de 60 places	Ensemble
Structures mono-accueil	54	18	17	11	100
CRECHES COLLECTIVES	21	24	33	22	100
Traditionnelles de quartier	15	26	35	24	100
Traditionnelles de personnel	13	24	40	23	100
à gestion parentale	96	4	0	0	100
HALTES GARDERIES	87	12	1	0	100
traditionnelles	87	12	1	0	100
à gestion parentale	99	1	0	0	100
Jardins d'enfants	34	28	20	18	100
Structures multi-accueil	46	37	10	7	100
Traditionnelles de quartier	46	39	10	5	100
Traditionnelles de personnel	21	50	19	10	100
Parentale	89	10	1	0	100
Collectifs/familiales	5	34	23	38	100
Services d'accueil familial (hors collectives/familiales)	8	27	26	39	100

Champs : France métropolitaine

Source : enquêtes PMI, Drees

**L'offre d'accueil collectif
 des enfants de moins de six ans**

TABLEAU 5 :

**Nombre d'établissements d'accueil collectif et de services d'accueil familial pour
 enfants de moins de 6 ans**

Type de structure	Nombre d'établissements (DOM)					Taux de croissance (%)	Taux de croissance annuel moyen (%)
	2002	2003	2004	2005	2006	2005/2006	2002/2006
Structures mono-accueil	217	217	229	235	236	0,4%	2,1
Crèches collectives	141	140	154	157	156	-0,6%	2,6
Traditionnelles de quartier	141	139	152	156	154	-1,3%	2,2
Traditionnelles de personnel	0	0	0	0	1		
Parentale	0	1	2	1	1	0,0%	
Haltes garderies	11	11	10	11	10	-9,1%	-2,4
Traditionnelles	10	10	9	10	10	0,0%	0
Parentale	1	1	1	1	0	-100,0%	-100
Jardins d'enfants	65	66	65	67	70	4,5%	1,9
Structures mono-accueil	14	15	17	18	30	66,7%	21
Traditionnelles	13	14	16	16	26	62,5%	18,9
Parentales	1	1	1	1	1	0,0%	0
Collectifs/familiales	0	0	0	1	3	200,0%	
Total Accueil collectif	231	232	246	253	266	5,1%	3,6
Services accueil familial (hors collectives/familiales)	3	3	4	3	2	-33,3%	-9,6

Champs : DOM

Source : enquêtes PMI, Drees

